

l'action universitaire

REVUE DES DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



**Son Excellence Georges P. Vanier,
Gouverneur général du Canada.**



**L'Honorable Paul Sauvé,
Premier Ministre de la Province de Québec**



Le peuple canadien, plus que tout autre, bénéficie de l'énergie électrique. L'abondance d'énergie électrique à bon marché est l'une des raisons importantes qui justifient l'activité d'un si grand nombre d'industries . . . la production toujours croissante de marchandises . . . une meilleure rémunération de notre travail. Dans les bureaux et les foyers, sur les fermes, l'électricité contribue à l'amélioration de nos conditions de vie.

Que signifie pour vous VMAE?

VMAE veut dire "Vivons mieux avec l'électricité" et ce slogan nous révèle tout un monde de vérité.

Par exemple, l'éclairage parfaitement conçu confère plus de charme et de gaieté à chaque pièce de la maison. Dans la cuisine et la buanderie, les appareils ménagers modernes épargnent temps et travail. D'autres appareils contribuent à nos loisirs et à nos plaisirs. Le chauffage automatique et la climatisation ajoutent à notre confort. De fait il est fort probable qu'il n'y a pas un seul endroit dans votre foyer qui ne puisse être électrifié afin de vous donner plus de commodité, plus de confort, plus de service.

Dans les bureaux, les foyers, les usines, le facteur essentiel est un système de filerie adéquat qui permet d'obtenir le maximum d'efficacité des dispositifs électriques en usage aujourd'hui et qui procurera l'énergie nécessaire à ceux que vous projetez d'ajouter plus tard. Votre compagnie d'électricité locale, votre ligue électrique provinciale se feront un plaisir de vous conseiller et de vous aider à "mieux vivre avec l'électricité".



**CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY
LIMITED**

fabricant d'outillages qui génèrent, transmettent et distribuent l'électricité . . . ainsi qu'une grande variété de produits qui la met à l'oeuvre dans les foyers et les industries.

L'Action Universitaire

2222, Avenue Maplewood, Montréal

Vol. XXVI
Numéro 1

Novembre
1959

SOMMAIRE

Les Hommes du jour

Son Excellence Georges P. Vanier, Gouverneur général du Canada par <i>Paul Coucke</i>	3
L'Honorable Paul Sauvé, Premier Ministre de la Province de Québec par <i>Paul Coucke</i>	5
L'Assemblée annuelle	9
Rapport du vérificateur, M. Jean Valiquette, C.A. pour l'exercice clos le 30 juin 1959	12
L'orientation de la faculté des sciences sociales par <i>René Pouliot</i>	15
Dégustation — Centre social, 23 octobre 1959	18
Des protestations s'imposaient	21
Conseil d'Administration 1959-60	23
Bienvenue aux bacheliers-ès-arts	23
En bref	24
Personnalités	24
Hockey interuniversitaire	24

Revue des Diplômés de l'Université de Montréal, publiée à Montréal sous la direction du Comité Exécutif de l'Association, L'Action Universitaire paraît quatre fois par année, soit en février, mai août et novembre.

Tous les diplômés de l'Université de Montréal peuvent y collaborer; ils doivent adresser articles et nouvelles au secrétariat de l'Action Universitaire, 2222 Avenue Maplewood, Montréal 26; le numéro de téléphone en est REgent 3-9951 Poste 346. Tout article est publié sous la responsabilité exclusive de son auteur.

Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa. Imprimée à Gardenvale et postée à Montréal. Abonnement: \$3.00 par année; l'exemplaire: \$0.75.

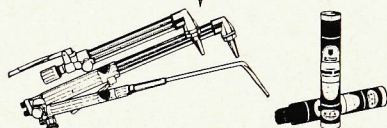
Le comité de direction de l'Action Universitaire se compose de Me F. Eugène Therrien, M. Roger Bordeleau, M. Simon L'Anglais, M. Paul Huot, Me Claude Tellier et du docteur André Leduc.

Chef du secrétariat: Mlle Marie-Marthe McFARLAND
Publicité: M. J. RENE BEDARD

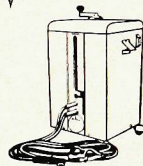
OXYGÈNE
ACÉTYLÈNE
ARGON
AZOTE
HÉLIUM
GAZ MÉDICAUX



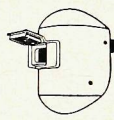
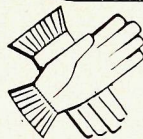
EQUIPEMENT POUR
SOUDAGE et COUPAGE



POSTES DE
SOUDURE MILLER



ACCESSOIRES ET
APPAREILS L.A.



Canadian

LIQUID AIR

Company Limited

St. John's • Sydney • Halifax • Moncton
Bathurst • Saint John • Québec • Sorel
Montréal • Cornwall • Brockville
Toronto • Hamilton • Waterloo • London
Niagara Falls • Sarnia • Windsor
Sudbury • Copper Cliff • Brantford
Chatham • Port Arthur • Ottawa
Elliot Lake • Winnipeg • Regina • Saskatoon
Edmonton • Calgary • Medicine Hat
Red Deer • Cranbrook • Dawson Creek
Vancouver • Victoria • Kitimat



Le gérant de l'une des succursales de la Banque Royale à Calgary (Alberta) suit la construction du nouvel immeuble d'un client.

Que fait ce banquier sur ce chantier?

Le gérant de la Banque Royale (chapeau à la main) jette un coup d'oeil sur les travaux d'agrandissement d'un entrepôt à blé effectués par son client. De telles visites ne feront pas de lui un expert en construction, mais lui feront mieux connaître l'entreprise de son client. Etant ainsi mieux renseigné, il est à même d'assurer un service bancaire plus

éclairé. Cette habitude d'aller se renseigner sur place est caractéristique de tous les gérants de la Banque Royale du Canada. C'est une des raisons qui justifient la haute réputation de la Banque Royale, au Canada et à l'étranger, et qui ont fait d'elle la plus grande banque du Canada.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Actif: plus de 4 milliards de dollars

PLUS DE 900 SUCCURSALES AU CANADA, AUX ANTILLES ET EN AMÉRIQUE DU SUD. BUREAUX À NEW-YORK, LONDRES ET PARIS.



Son Excellence Georges P. Vanier,
Gouverneur général du Canada.

En désignant, au mois d'août dernier, le major-général Georges P. Vanier pour la représenter au Canada, dans la haute fonction de gouverneur général, Sa Majesté la Reine Elisabeth a fait un choix qui réjouit particulièrement les milieux universitaires du Québec et plus spécialement l'Université de Montréal, puisque le nouveau vice-roi est un diplômé de notre université.

Le major général Georges Vanier est, au Québec et à travers tout le pays, une figure légendaire. A l'occasion de son ascension au plus haut poste de la hiérarchie canadienne, les journaux, les revues ont, en de larges colonnes, retracé la vie et la carrière de ce militaire, de ce diplomate. La jeune génération a appris l'étonnante carrière, d'un homme destiné, de par sa formation classique : arts, lettres, humanités, droit, à devenir un avocat célèbre ou un homme politique de premier plan et que les hasards de la guerre firent un héros national, un militaire de grande expérience, un diplomate chevronné.

Un choix unanime :

“L'unité du pays” disait récemment à Québec, Son Excellence le major général Georges Vanier “nous impose le devoir de rechercher et de trouver dans un esprit de compréhension et de respect mutuels, les bases d'entente sur lesquelles la grandeur de notre patrie pourra se réaliser”. Cette compréhension de deux races de langue différente, de religion différente, de culture différente, le général Vanier est, plus que tout autre, à même de s'en faire le défenseur farouche. Ses ancêtres étaient des pionniers normands de la Nouvelle France. Sa mère était une Irlandaise. Militaire, il a réalisé ce besoin de ne former qu'une nation canadienne, tout en conservant, à chaque groupe ethnique, ses droits et ses libertés. A titre d'aide de camp de deux gouverneurs généraux, à titre d'ambassadeur, il a fréquenté les milieux les plus évolués d'Ottawa et aussi les plus anglais. Sa prestance, son autorité, son glorieux passé militaire, ses origines maternelles lui ont permis de capter l'entière confiance d'un milieu, de par tradition, trop fermé, aux nôtres. Son action fut efficace puisqu'au lendemain de sa nomination comme vice-roi du Canada, la presse de langue anglaise fut élogieuse à son endroit et n'eut crainte d'affirmer que le choix de Sa Majesté la Reine Elisabeth, rencontrait l'approbation unanime des Canadiens.

Sa carrière :

Comment résumer une telle carrière ? Les historiens consacreront, au général Vanier, des chapitres entiers s'il n'est tenté lui-même d'écrire, un jour, ses Mémoires, à l'intention des gé-

nérations futures qui devront tout en maintenant l'unité canadienne, sauvegarder la Foi et les traditions canadiennes-françaises, comme il s'est efforcé de le faire, tout au long de sa carrière.

“J'ai eu une vie merveilleuse” a dit le major-général Vanier lorsqu'il eut atteint ses 70 ans. Rares sont en effet les Canadiens qui peuvent, au soir de leur vie, accumuler autant de hautes fonctions, autant d'honneurs. Il a été successivement avocat, soldat, diplomate, patriote. Il a combattu brillamment sur les champs de bataille d'Europe, au cours de la première grande guerre mondiale. Gravement blessé, blessure qui lui valut l'amputation d'une jambe, il entre au pays en héros et prend le commandement d'un des plus glorieux régiments canadiens : le 22ième. Dès lors, sa vie de militaire épousera les caprices de l'après-guerre.

Militaire, il discute du désarmement à la Société des Nations. Comme héros de la première guerre mondiale il assiste à la défaite de la France, en 1940. S'échappant de justesse à la captivité, même honorable, par les armées allemandes d'occupation, il gagne le Canada où il se fait le champion de la participation des armées canadiennes aux opérations d'outre-mer. Il suit, en cela, la même ligne de conduite qui vingt ans plus tôt, l'avait conduit sur les fronts belges et français. En 1942, on fait appel à son expérience militaire pour planifier la défense de l'Amérique du Nord. En 1942, il fut l'envoyé du Canada auprès du général de Gaulle à Londres et à Alger et devint, après la guerre, le premier ambassadeur, en titre, du Canada en France. Il avait déjà été secrétaire du Haut commissaire ca-

nadien à Londres. Ainsi, se rejoignent constamment, au cours de sa carrière, l'impétueux devoir de servir son pays et de se consacrer à cette mission canadienne-française et chrétienne, que ses ancêtres normands, étaient venus implanter sur les bords du St-Laurent.

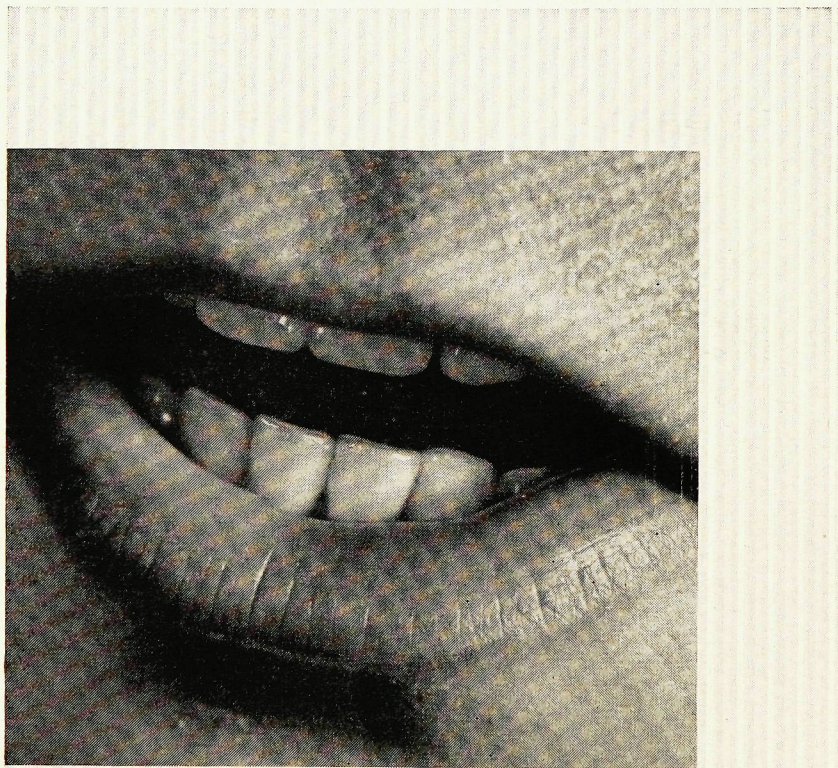
Le passé revit:

Ces liens avec le passé furent scellés, davantage encore par

son mariage à Pauline Archer, fille du juge Charles Hector Archer, de la Cour supérieure du Québec, descendante de la famille canadienne-française des de Salaberry. Il n'est donc pas étonnant, si la carrière militaire et diplomatique du général Vanier trouva, en France même, sa plus belle consécration. Pour les Français, meurtris par deux guerres qui, en moins de vingt ans, apportèrent ruines et désolation, le général Vanier

personnifie la vaillance le courage des milliers et des milliers de soldats canadiens tombés sur le sol de France, pour la défense d'un idéal commun et aussi parce que cette France représentait, pour un grand nombre d'entre eux, la seconde mère patrie.

En 1952, le général Vanier déclarait, en France: "Quatre millions de Canadiens n'oublient pas qu'ils sont les fils de 10,000 Français dont un tiers de Normands qui ont fondé et créé la Nouvelle-France sur les bords du Saint-Laurent." Peut-être se trompait-il un peu sur les chiffres, mais l'essentiel de son message était déjà inscrit dans le coeur de 40 millions de Français. La France l'adopte. La France des petites gens, dont la misère est grande, au lendemain de la libération, et sur laquelle va se pencher, avec un désintéressement total notre ambassadrice à Paris, madame Vanier. La France sait être reconnaissante. Lorsque notre ambassadeur quitte son poste d'ambassadeur à Paris le gouvernement français fit tout en son pouvoir pour qu'on permette au général Vanier d'accepter, à titre civil, la plus haute distinction de la République: la Grande Croix de la Légion d'Honneur. Le gouvernement canadien ne voulut pas faire exception pour l'un des nôtres, et dans une délicate pensée, parce qu'elle l'avait méritée autant que son époux, madame Vanier reçut, des mains du premier ministre de France, M. Georges Bidault, les insignes de la Légion d'honneur. M. Bidault, eut alors, une de ces phrases qui demeurent dans l'Histoire: "Ce tout petit bout de ruban" dit-il à notre ambassadrice "a été taillé à même l'immense, le large et spacieux cordon que l'on aurait voulu remettre au diplomate canadien, votre mari." Ainsi s'achevait, sur une image d'Epinal l'ambassade du général Vanier en France.



Découvrez ce qu'il y a de nouveau en emballage

Parlez

Aux Techniciens en emballage de H & D

H&D **HINDE & DAUCH**

BOÎTES EN CARTON ONDULÉ
Hinde and Dauch Paper Co.
of Canada Ltd.
MONTREAL, QUEBEC

Le dialogue se poursuit :

Il revint à Montréal, sa ville avril 1888, le jour de la Saint Georges que les Anglais honorent comme leur Patron? Autre détail, propre à frapper les imaginations. Mais, autre fait significatif, son coeur est partagé entre la France où demeure la mère de Mme Vanier, où de si chères et douloureux souvenirs l'appellent et l'Angleterre où demeurent ses enfants. Personne ne s'étonne de le voir partir, vers Londres où l'attachent des liens familiaux et aussi des liens ancestraux et vers cette retraite campagnarde, qu'avec son épouse, il a aménagée à Vezelay, petite ville de province où, à l'ombre d'une des plus célèbres cathédrales de France, le général et Madame Vanier continuent, avec le peuple de France, ce dialogue qui dure depuis plus d'un quart de siècle, qui remonte même à l'arrivée des premiers Vanier, en Nouvelle-France.

Un homme de devoir

Du général Vanier, les Anglais disent : c'est un homme de devoir, un parfait "gentleman". Lorsque la Reine eut à choisir le successeur de Son Excellence M. Vincent Massey, un autre "gentleman", dont la sympathie pour les Canadiens-français se manifesta en maintes touchantes occasions au cours de son passage à Rideau Hall, son choix se porta sur le général Vanier créant ainsi une politique d'alternance fort significative.

L'Histoire faisait un pas de plus. Non seulement un Canadien-français accédait au plus haut poste du pays, mais entraînait, à Rideau-Hall, un catholique vaincu. "Dieu m'aidera à remplir ma mission," furent les premiers mots prononcés par le général Vanier lorsqu'il apprit, à Londres, l'honneur qui échoyait à sa personne. Sa visite à la cathédrale d'Ottawa, au lendemain de son investiture, marque un autre tournant de notre

histoire nationale. Il est le pre-natale. N'y est-il pas né, le 23^{mi}er catholique à devenir gouverneur général, depuis l'histoire bataille des Plaines d'Abraham, qui décida de la cession de notre pays à la Grande-Bretagne.

Catholique fervent

De cette destinée providentielle, le général Vanier, en a conscience. Et tous les discours qu'il a prononcés jusqu'à date, en tant que vice-roi, font état de la mission qu'il entend accomplir comme catholique. Pour prôner une plus grande compréhension entre les divers groupes ethniques qui composent la nation canadienne, n'a-t-il pas rappelé, tout dernièrement, les paroles du Christ : "Aimez-vous les uns les autres"? Le général Vanier est à l'âge où, comme les grands chrétiens de notre époque, il entend accomplir sa tâche en chrétien plus qu'en diplomate, plus qu'en militaire.

Il entend laisser à l'Histoire, la figure d'un grand patriote, d'un diplomate averti mais, aussi et surtout, la figure d'un chrétien, d'un catholique fervent qui, tout au long d'une carrière mouvementée, "n'a jamais douté de la Divine Providence."

A l'aube d'une vie nouvelle, consécration même d'une carrière bien remplie, l'Action Universitaire présente à son Excellence le major-général Georges P. Vanier et à son épouse, ses hommages et l'estime des diplômés de l'université de Montréal dont il est une des figures les plus représentatives.



L'Honorable Paul Sauvé, Premier
Ministre de la Province de Québec

*Achète
bien
qui
achète
chez*



dupuis Frères
LIMITÉE
RAYMOND DUPUIS, président

"Vous êtes l'espérance de tous". C'est par ces mots, que le recteur de l'université de Montréal, Mgr Irénée Lussier, accueillit, le 26 Octobre dernier, dans son Alma Mater, le nouveau premier ministre de la province de Québec, l'hon. Paul Sauvé.

Ces mots qui expriment, à la fois, l'admiration pour l'oeuvre déjà accomplie par le premier ministre du Québec, particulièrement dans le domaine éducatif, et la confiance que lui mérite un passé brillant, résument l'hommage que tient à rendre l'Action Universitaire à celui qui, en 1939, graduait à la faculté de Droit de l'université de Montréal.

Quel chemin parcouru depuis l'époque, pourtant pas si lointaine, où le jeune Paul Sauvé parcourait, de son pas déjà vif, les locaux universitaires de la rue St-Denis. Quel chemin parcouru par l'université et par celui qui assume la lourde responsabilité de présider aux destinées de la province. Si, après sa visite des différentes facultés de l'université de Montréal, l'hon. Paul Sauvé a tenu à souligner, devant le développement et le rayonnement de cette institution de haut savoir, "que l'argent confié aux universités nous apporte, non seulement le développement de la jeunesse de chez nous, mais le prestige à la face des provinces-soeurs du Canada, des pays nords-américains et même de l'Europe", nombreux sont ses anciens condisciples d'université qui voient, en lui, l'un des meilleurs ambassadeurs du Québec, auprès des autres provinces canadiennes et ne doutent que le nom de Paul Sauvé franchisse nos frontières, apportant, à travers le monde, le témoignage de la vitalité de la race canadienne-française, de son réalisme politique, du développement croissant de sa culture.

L'histoire des universités du Québec est étroitement liée à l'histoire du Canada-français. Celle de la famille Sauvé, remonte à la fin du XVII^e siècle, alors que l'ancêtre Pierre Sauvé, originaire de Libourne, près de Bordeaux, vint s'établir au Canada et épousa le 27 février 1696, Marie Michel, dont le père avait été victime des Iroquois, lors du massacre de Lachine, en 1689. Pierre Sauvé acheta une terre à Sainte-Anne-de-Bellevue et y passa toute sa vie.

Il est bon de connaître les origines de la famille Sauvé, car, tout au long de la carrière de l'honorable Arthur Sauvé, comme tout au long de la carrière de son fils, on retrouve cette opiniâtreté, cet attachement

à la terre qui les a accueillis à la terre qui les a vus naître, propres aux colons de la Nouvelle-France. On oublie, trop souvent, que ces descendants des premiers colons forment une véritable aristocratie qui, en d'autres pays qu'en Amérique, aurait ses blasons, ses titres de noblesse.

L'aristocrate

Sans autre blason que l'histoire de ses ancêtres, que l'étonnante carrière politique de son père, l'hon. Arthur Sauvé et sa vie toute de droiture, sans autre titre de noblesse que les grades qu'il s'est mérités dans l'armée, par sa bravoure, ses faits d'armes, l'honorable Paul Sauvé est cet aristocrate du Québec qui se sent aussi à l'aise parmi ses condisciples d'université que parmi ce peuple des campagnes qui, de 1908 à 1930 porta à la députation l'hon. Arthur Sauvé, et de 1930 à nos jours, l'actuel premier ministre de la province, l'honorable Paul Sauvé.

Le militaire

Dans cette noblesse de terre qui, même en France, tend à disparaître, il n'était pas rare de trouver, parmi ces nobles, des gloires militaires. Paul Sauvé a suivi la tradition. Le dernier conflit mondial devait lui donner l'occasion de s'illustrer sur les champs de bataille de France, de Belgique et de Hollande. Sa bravoure lui valut plusieurs décorations dont la Croix de Guerre française avec étoile de vermeil. Et pendant que se déroulaient les journées les plus meurtrières de la campagne de Normandie, se situe l'une des phases les plus émouvantes de la carrière politique de l'hon. Paul Sauvé. Les élections générales de 1944 battaient leur plein. Sur la prière, sur l'invitation de Mme Paul Sauvé et de son jeune fils Pierre, les électeurs du comté des Deux-Montagnes lui renouvelèrent son mandat de député. Autres traits caractéristiques de cette noblesse terrienne: cette loyauté indéfectible, cette confiance qu'on ne retire qu'à contre-cœur.

Mme Paul Sauvé

Apparut, alors pour la première fois en lumière, la figure attachante de l'épouse du premier ministre du Québec. Fille de Zéphirin Pelland, cultivateur du comté de Joliette, Luce Pelland, épousa en 1936, Paul Sauvé. Le jeune couple s'installa dans l'élégante demeure du père du premier ministre. Demeure historique puisque c'est là qu'habita le Dr Jean-Olivier Chénier, le héros du 14 décembre 1837 et son beau-père le Dr Jacques Labrie. Comme on le voit, la vie de Paul Sauvé d'identifie de plus en plus à l'histoire de notre pays. Elle devait prendre, dès la fin des hostilités, une impulsion nouvelle.

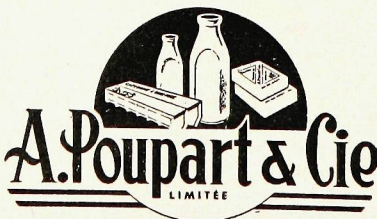
Le ministre

Le 18 septembre 1946, M. Maurice Duplessis, lui offrait le

**Tout est mis en oeuvre
pour conserver à nos
produits leur
saveur naturelle.**



**LAIT • CRÈME
BEURRE • OEUFs
BREUVAGE au CHOCOLAT**



1715, rue Wolfe — LA. 3-2194

portefeuille du nouveau ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse, premier ministre du genre, constitué par un gouvernement sur le continent nord américain. Mgr Irénée Lussier a résumé, en quelques mots, l'immense travail accompli par l'hon. Paul Sauvé, à la tête de ce ministère. "Vous avez" lui a-t-il dit, le 24 octobre dernier, "su dôter notre province du meilleur système canadien d'écoles techniques". Et il ajouta, pour, en une formule saisissante, analyser tout le travail ministériel de l'honorable Paul Sauvé: "Un des gros éléments de notre confiance c'est que vous allez jusqu'au bout de vos entreprises. Merci, d'être ce que vous êtes."

Premier ministre

Doué d'extraordinaires qualités administratives, l'hon. Paul Sauvé s'est révélé, en Chambre comme dans l'arène électorale, un orateur de première force. L'ancien premier ministre de la province, feu Maurice Duplessis, eut vite fait de reconnaître en lui les qualités d'un chef de file, d'un chef de parti. Il voulut, à travers sa personne, maintenir la dynastie politique des Sauvé et prépara son jeune ministre aux tâches qu'il assume présentement.

Il était si bien préparé, qu'aux lendemains mêmes de son assermentation comme premier ministre du Québec, l'hon. Sauvé prenait des engagements, rendait publiques quelques grandes lignes de la politique que son gouvernement entendait suivre et prenait vis-à-vis des fonctionnaires, la décision de réajuster les salaires. Si l'on étudie, de très près, les engagements pris par le premier ministre, depuis son ascension au pouvoir, on s'aperçoit que sa politique repose sur des principes fondamentaux, principes qui ont guidé sa vie d'homme politique, sa vie militaire.

Responsabilité, compétence.

Responsabilités, compétences; deux mots justifiant les mesures prises jusqu'alors par le nouveau premier ministre de la province. On les retrouve, dans son désir de donner aux municipalités et aux commissions scolaires plus de liberté, plus d'indépendance vis à vis du pouvoir politique. "A la tête des municipalités, des commissions scolaires, des hommes compétents sachant prendre leurs responsabilités" telle est la pensée du premier ministre.

Lorsqu'il s'est penché sur les problèmes des fonctionnaires provinciaux, les mêmes préoccupations se sont manifestées. Augmentation plus élevée pour les hauts fonctionnaires dont la responsabilité est engagée, augmentation plus élevée pour les fonctionnaires, techniciens et spécialistes, dont la compétence est requise. Autorité, compétence.

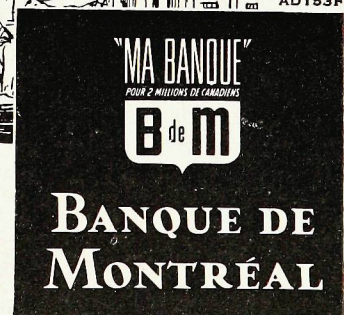
Mêmes préoccupations lorsque le moment fut venu, pour lui, de régler les problèmes les plus urgents de nos universités du Québec. Rappelez-vous ses paroles, prononcées à l'université de Montréal: "Nous sommes entrés depuis quelques années dans une ère qui tolère, de moins en moins, l'incompétence et cette compétence dont nous avons besoin au sommet, nous ne pouvons la trouver nulle part ailleurs que dans nos universités du Québec. C'est pourquoi il faut que toute la population prenne les moyens nécessaires d'offrir aux universités les ressources qui leur permettent d'accomplir pleinement leur oeuvre." Plus tard, il devait déclarer: "C'est une illusion de penser que les dépenses budgétaires peuvent être soldées par les frais de scolarité des élèves... Il n'y a qu'une seule source: le gouvernement provincial." Compétence, responsabilité du gouvernement provincial vis à vis de nos uni-

La Première Banque au Canada

AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS 1817



La B de M fut la première à nommer un agent de banque canadien aux Etats-Unis, pour assurer le développement du commerce outre la frontière. C'était en 1818, à New-York.



Il y a plus de 800 SUCCURSALES de la B de M
au CANADA pour vous servir

EMPLOIS DISPONIBLES

BACHELIERS:

Travail de représentation:

- a) industrie de papier
- b) matériaux de construction
- c) produits pharmaceutiques

BACHELIERS ès SCIENCES:

Travail de représentation:

- a) produits pharmaceutiques
- b) équipement scientifique

CHIMIE:

Travail de laboratoire:

- a) industrie métallurgique
- b) industrie du caoutchouc

RELATIONS INDUSTRIELLES:

- a) pour gérance de personnel
- b) pour bureau de personnel comme assistant-gérant

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Service de Placement de l'Université de Montréal, Centre Social, 7e étage, Chambre 710. Tél: RE: 3-9951, local 300.

versités, responsabilité, également, de la population de la province. Mots clés, semble-t-il de la nouvelle politique du gouvernement provincial.

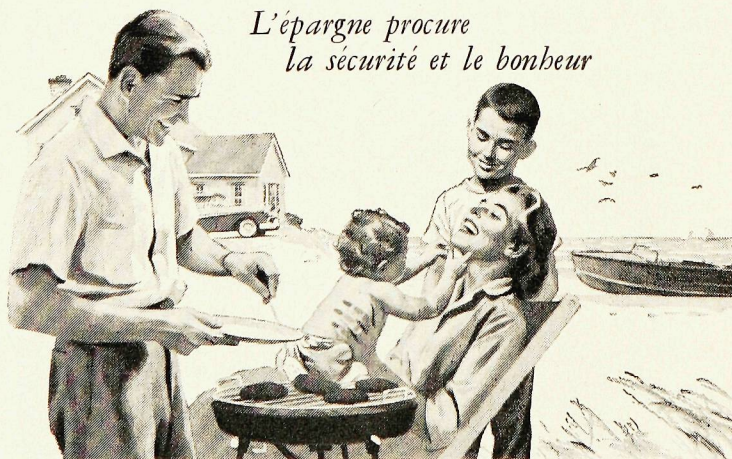
Pour les universités

Tous les milieux universitaires se sont réjouis de la politique du gouvernement provincial en matière d'aide aux universités. L'établissement d'octrois statutaires et de perception à date fixe, la garantie des emprunts, l'enseignement universitaire à la portée des revenus moyens et accessible aux jeunes méritants d'un milieu modeste, par l'octroi de bourses et de prêts et le respect de l'indépendance des universités, sont les grandes lignes d'une politique qui entend être réaliste et pratique. Ce même réalisme, ce même respect de l'indépendance des universités et la volonté de sauvegarder l'autonomie constitutionnelle des provinces, ont, certainement, constitué la base même du projet, présenté à Ottawa, par l'honorable Paul Sauvé, pour résoudre l'épineux problème des octrois fédéraux aux universités canadiennes.

Hommage mérité

De par sa jeunesse studieuse à l'université de Montréal, de par une vie familiale, dont Luce, Pierre, étudiant en droit à l'université de Montréal et Ginette, sont les témoins; de par un passé militaire, pouvant servir d'exemple aux générations futures, de par sa carrière d'homme politique foncièrement honnête, de par son attachement à sa province, à son pays, l'honorable Paul Sauvé, premier ministre de la province de Québec, a bien mérité l'hommage et l'estime que lui rendent, aujourd'hui, "l'Action Universitaire" et ses condisciples de l'université de Montréal.

Paul Coucke



*L'épargne procure
la sécurité et le bonheur*

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1846

Toutes nos succursales sont ouvertes le soir
DU LUNDI AU VENDREDI DE 7 À 8 HEURES.

IL Y A UNE SUCCURSALE DANS VOTRE VOISINAGE



L'assemblée annuelle

Un grand nombre de diplômés ont tenu à se rendre au Cercle universitaire, jeudi le 29 octobre dernier, pour assister à l'assemblée générale annuelle des Diplômés de l'Université de Montréal.

Le Président des diplômés, Me F. Eugène Therrien, fit la revue des activités de l'année en présentant le rapport que voici :

“Cette assemblée générale annuelle marque la fin d'un exercice, d'une étape dans la vie de votre association.

Votre conseil a poursuivi l'oeuvre de ceux qui ont créé l'association et de ceux qui l'ont dirigée dans les années passées avec les moyens à sa disposition et la confiance d'avoir apporté un concours efficace à la poursuite des buts des Diplômés.

La politique des prêts sans intérêt aux Diplômés désireux d'emprunter sur le crédit de leur talent pour s'engager dans des études post-universitaires et d'augmenter leur compétence a été maintenue. Ces prêts en cours sont au nombre maintenant de plus de douze.

Votre conseil a étudié la situation dans laquelle se trouve l'Université de Montréal devant les octrois du gouvernement fédéral distribués par la Conférence Canadienne des Universités. Il a envoyé plusieurs des membres de son exécutif rencontrer en délégation le secrétaire de la Conférence à laquelle un mémoire a été soumis.

Votre association a formulé des suggestions qui n'ont pas été acceptées. Ces démarches ont eu, cependant, comme résultat de maintenir devant l'opinion publique la question de ces octrois revenus depuis quelques jours de nouveau à l'ordre du jour : on laisse entrevoir un règlement.

La solution choisie aura-t-elle eu l'effet de plaire à tous? Cela m'étonnerait. Quelle qu'elle soit cependant, je serai le premier à me réjouir avec tous les Diplômés si on trouve le moyen de faire bénéficier les Universités du Québec des sommes que les contribuables ont amassées en partie à même les sommes perçues dans le Québec.

Votre association a pris connaissance en 1958, au mois de décembre, du rapport publié par l'Université de Montréal sur l'état de la souscription publique faite il y a plusieurs années déjà à l'Université de Montréal. Le mémoire de monseigneur le recteur publié dans le temps a éclairé nos Diplômés sur l'état de cette souscription, et nous sommes convaincus que la publication du rapport a produit d'heureux résultats.

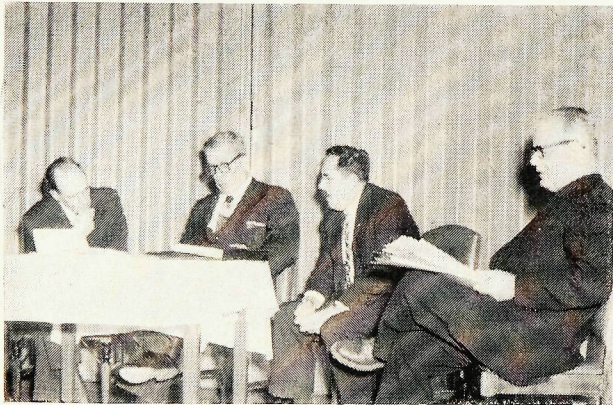
Dons de livres à la bibliothèque des étudiants rendus possible par votre générosité, attribution des prix Parizeau et Vallée représentent quelques-unes des activités de votre conseil au cours de l'année écoulée.

L'Action Universitaire, revue de l'association, ne répond pas, je le sais bien, aux désirs de tous les Diplômés. Les uns la voudraient plus importante, plus rayonnante. L'existence de la revue et son importance sont conditionnées par le budget de l'association. Je suis d'opinion qu'une revue littéraire ou scientifique, ou les deux à la fois, ne peut subsister par elle-même, et il faut se rendre compte que la revue ne pourra grandir, atteindre une place plus importante parmi les périodiques que par la seule volonté des Diplômés à en solder le coût.

Cette année votre conseil a modifié quelque peu la formule des réceptions et réunions des mem-

bres, et celle des réceptions offertes aux finissants des diverses facultés.

Au lieu du dîner traditionnel des finissants, les Diplômés ont donné deux réceptions, l'une à la collation des grades en mai, et l'autre à celle d'octobre 1959. Ces réceptions ont groupé les finis-



Le trésorier donnant lecture du rapport financier

sants et les membres de leur famille le jour même où ils recevaient leurs diplômes. Tous les intéressés ont semblé heureux du caractère nouveau des réceptions aux Diplômés de l'année.

Les dégustations de vins ont été inaugurées en février 1959; il y en a eu trois de février à fin octobre 1959, et elles ont connu un succès toujours grandissant. L'assistance totale s'est élevée à quelque sept cents personnes. C'est une bonne action de déguster de bons crus mais c'est aussi et surtout une réunion où les Diplômés peuvent se rencontrer et fraterniser dans ce milieu accueillant du Centre Social rue Maplewood. Chacune de ces trois réceptions a vu s'y ajouter une exposition, l'une de peinture, l'autre de reliure et la troisième d'artisanat et de photographie d'art.

Je remercie tout particulièrement madame Françoise Bordeleau à qui nous devons l'organisation de ces expositions.

L'assistance aux réceptions des associations des diverses facultés de l'A.G.E.U.M., et du C.E.O.C., ont permis aux Diplômés d'entretenir des relations des plus cordiales avec ces groupements.

Je remercie en votre nom et en celui du conseil monseigneur le recteur et les autorités de l'Université pour l'aide apportée aux diverses manifestations de l'association.

Je conserverai comme un souvenir précieux celui de la généreuse collaboration de tous ceux du conseil et du comité exécutif qui ont bien voulu m'aider à remplir ma tâche le rendant ainsi beaucoup plus facile.

Je remercie également les employées du secrétariat.

Un dernier mot sur le recrutement: les Diplômés devraient être plus nombreux dans leur association. Je sais bien qu'il y a plus d'une raison à cela. Il y en a de plus sérieuses que d'autres. Les Diplômés sont sollicités de toute part. Ils doivent, et c'est normal, faire partie des associations de leur faculté respective. Il faudrait quand même se convaincre que la présence du plus grand nombre de Diplômés est utile dans leur association. Et ce n'est pas seulement une question de contribution; évidemment l'augmentation des contributions aide à l'accroissement des activités, mais c'est surtout une question de présence. C'est la plus grande participation des clubs qui permet à l'influence d'une association de grandir. Une association ne peut vivre que de et par ses membres.

Félicitations au président et au nouveau conseil élus et vœux de succès."

DAMIEN BOILEAU, Limitée

Entrepreneurs généraux des travaux

du Centre Social de

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

705, BEAUMONT - CR. 7-4181

MONTRÉAL

Le trésorier présenta ensuite aux diplômés le rapport financier de l'exercice terminé le 30 juin 1959, (voir rapport complet aux pages 12 à 14), en soulignant que le résultat de l'année était satisfaisant. Il insista particulièrement sur les trois points suivants:

- 1- Surplus de \$198.07 comparé au déficit de \$1,997.42 enregistré en 1957-58.
- 2- Revenus plus considérables:

	1957-58	1958-59
Cotisations	7,500.00	9,038.00
Contributions au Fds des Anciens	1,873.50	2,524.50
Contributions au Fds d'Aide à L'U. de M.	1,304.50	1,819.50
- 3- Dépenses diminuées de 15,355.10 à 14,412.86

Après avoir proclamé les élus à l'Exécutif et au Conseil pour l'exercice 1959-60, (voir liste complète à la page 23), le président, Me F. Eugène Therrien, céda son poste au nouveau président M. Roger Bordeleau, O.D. Celui-ci prononça alors l'allocution suivante:

"La tradition des Diplômés de l'Université de

Montréal veut qu'une fois l'an, le président élu se permette une allocution, allocution rédigée à l'avance afin de satisfaire les exigences des publicitaires.

La même tradition veut encore que les différentes facultés et écoles voient un de leurs diplômés à la direction de notre association.

C'est ainsi que les Diplômés, après avoir profité, comme il se devait, des bons offices des grandes facultés et écoles, s'adresseront aussi à chacune des autres, de fondation plus récente ou numériquement plus modestes afin de souligner la gamme si étendue des disciplines diverses s'épanouissant dans notre université.

Sans tomber dans une toujours possible déformation professionnelle, votre président s'efforcera d'être d'assez bonne vision pour discerner les virtualités presque innombrables pour les universitaires de chez-nous, les Diplômés de l'Université de Montréal en particulier.

Les objectifs récents sont connus de tous: le recrutement, l'aide aux étudiants et à l'université, une solide prise de position sur le plan social.

(lire la suite page 20)



L'exécutif des Diplômés pour 1959-60. De gauche à droite en avant, Me F. Eugène Therrien, président sortant de charge, M. Roger Bordeleau, président; en arrière, M. Paul Huot, trésorier, M. Simon L'Anglais, 1er vice-président, le Dr. J. R. Boutin, 2e vice-président et M. Roger Lessard, secrétaire.

LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
BILAN AU 30 JUIN 1959

ACTIF

DISPONIBILITÉS:			
Fonds en banque — compte courant	\$ 4,737.14		
Annonces	225.00		
Souscription à recevoir	100.00		
Moins — Provision	100.00	—	4,962.14
<hr/>			
Dépôt au bureau de poste			100.00
IMMOBILISATIONS:			
Mobilier et agencement	3,722.28		
Moins — Amortissement	3,600.87	121.41	
<hr/>			
FRAIS DIFFÉRÉS:			
Assurances payées d'avance	48.23		
Action Universitaire — août 1959	93.00	141.23	5,324.78
<hr/>			
Fonds en dépôt à la Société d'Administration et de Fiducie			6,681.12
PRÊTS			6,623.40
PLACEMENTS au prix coûtant:			
\$ 500.00 Gouvernement du Canada, 3%, 1966	488.75		
3,500.00 " " 3 3/4%, 1965	3,500.00		
8,000.00 " " 4 1/4%, 1972	8,000.00		
3,000.00 Commission Scolaire Catholique d'Eastman, 3%, 1/10/59	2,982.00		
4,000.00 Commission Scolaire de Côte St-Luc, 4 1/2%, 1/10/59-60	3,954.10		
<hr/>			
Plus — Intérêts courus	18,924.85		
	150.41	19,075.26	
<hr/>			
			32,379.78
			<hr/>
			\$37,704.56

APPROUVE AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

F. EUGÈNE THERRIEN, président

PAUL HUOT, trésorier

RAPPORT DU VÉRIFIÉ

J'ai examiné le bilan ci-dessus des Diplômés de l'Université de Montréal au 30 juin 1959 et son état de revenus et dépenses par revue générale des écritures comptables et tels sondages des livres et pièces et d'autres preuves documentaires qui m'ont paru nécessaires.

Sous réserve de ce qui précède, à mon avis, ce bilan et l'état de revenus et dépenses ci-annexé sont dressés de façon à démontrer qu'ils sont exacts et terminés à cette date, du mieux que j'ai pu m'en rendre compte selon les renseignements et explications qui m'ont été donnés et vérifiés.

Montréal, le 26 août 1959.

PASSIF

ANT

EXIGIBILITÉS:

Cotisations payées d'avance	\$ 251.00		
Abonnements payés d'avance	3.00		
Commissions à payer	13.50		
Comptes à payer	34.84		302.34
			<hr/>

AVOIR:

Solde créditeur le 30 juin 1958	4,824.37		
---------------------------------	----------	--	--

Ajouter:

Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1959, d'après l'état ci-joint	198.07		
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	--	--

		<hr/>	<hr/>	5,022.44	5,324.78
--	--	-------	-------	----------	----------

CIENS

AVOIR:

Fonds inaliénable				6,773.49
Fonds engagés — Prêts				6,623.40

Fonds aliénable:

Solde créditeur le 30 juin 1958	19,445.21			
---------------------------------	-----------	--	--	--

Ajouter:

Remboursement de prêts	486.60			
Contributions volontaires	2,524.50			
Intérêts sur fonds en dépôt	249.10			
Intérêts sur placements	651.67			
Profit sur rachats et conversion d'obligations	95.71			
				<hr/>
	23,452.79			

Soustraire:

Prêts	2,500.00				
Prix Arthur Vallée	200.00				
Frais de banque	7.65				
Versé à la caisse générale:					
Contributions volontaires	1,262.25				
Frais d'administration	500.00	1,762.25	4,469.90	18,982.89	32,379.78
					<hr/>
					\$37,704.56

EUR AUX MEMBRES

exercice clos à cette date et j'ai obtenu tous les renseignements et explications que j'ai demandés. Mon examen a comporté une dans les circonstances.

avec fidélité et exactitude l'état des affaires de l'Association au 30 juin 1959 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice appert aux livres.

JEAN VALIQUETTE
Comptable Agréé.

LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ETAT DES REVENUS ET DEPENSES

pour l'exercice terminé le 30 juin 1959

REVENUS:

Ordinaires:

Annonces	\$3,520.00	
Cotisations	9,038.00	
Abonnements	49.80	
Divers	240.88	12,848.68

Extraordinaires:

Perçu du Fonds des Anciens:		
Contributions volontaires	1,262.25	
Frais d'administration	500.00	1,762.25

Fonds d'aide à l'Université:

Souscriptions	1,819.50	
Remise à l'Université	1,819.50	—

14,610.93

DÉPENSES:

L'Action Universitaire:

Impression et clichés	2,861.35	
Commissions sur annonces	1,158.00	
Rédaction	800.00	
Expédition	341.60	
Collaboration	125.00	5,285.95

Salaires	5,173.00	
Addressograph — fiches métalliques	301.29	
Téléphones et télégrammes	163.67	
Papeterie, circulaires et articles de bureau	1,330.23	
Frais de réception annuelle	300.66	
Frais de réception — autres	333.73	
Poste	413.19	
Frais divers	78.32	
Assurances	35.45	
Réception offerte aux nouveaux membres	499.57	
Papeterie et poste pour assemblée générale — 1958	271.74	
Contributions	125.00	
Mauvais compte	20.00	
Amortissement du mobilier	81.06	14,412.86

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES

\$ 198.07

APPROUVE PAR:

PAUL HUOT, *Trésorier*

L'Orientation de la faculté des Sciences Sociales

par René Pouliot

Avec le sens de la publicité qui le caractérise, le doyen de la Faculté des sciences sociales a convoqué récemment une conférence de presse au cours de laquelle il soulignait l'importance de la recherche en sciences sociales. En même temps, il annonçait la tenue prochaine d'une "conférence-panel" dont le thème serait "la nécessité de la recherche en sciences sociales, condition de l'originalité de l'enseignement."

Le mercredi suivant avait lieu au Centre social, la conférence annoncée. Les conférenciers abordèrent tour à tour une série de problèmes fondamentaux qui ont confronté la faculté depuis son origine: orientation, cadres, financement. Ils le firent avec honnêteté, franchise et courage, et

c'est pourquoi nous n'avons pu abdiquer le devoir de discuter publiquement les idées dont ils cherchaient manifestement la portée et la valeur de choc.

Désormais, toute l'attention de la faculté se portera sur la recherche. Le caractère de cette recherche est doublement circonscrit: elle sera régionale et monographique. Qui sommes-nous? Comment nous insérons-nous dans notre milieu nord-américain? Quelles seront les conséquences de notre industrialisation? Enfin, ces recherches seront principalement amorçées et dirigées par les directeurs de sections de la Faculté. Pourquoi? Parce que la Faculté est à court de fonds, et que les grandes institutions philanthropiques aux-

*Ce qui compte de vos revenus pour plus tard,
C'est la part que vous attribuez à l'épargne.*

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES LIMITÉE

Certificats d'épargne.

Fondée en 1903 — Capital distribué aux bénéficiaires: plus de \$20,000,000.00

Siège social: 1306 est, rue Ste-Catherine, Montréal. Tél: LA. 6-4901.

Les biscuits David
sont toujours frais, croustillants et savoureux!

DAVID & FRÈRE LIMITÉE, 5200 HOCHELAGA, MONTRÉAL

quelles elle pourrait s'adresser exigent qu'elle fasse d'abord ses preuves. Pour que la Faculté "rayonne par ses oeuvres", les professeurs devront mener de front, et leur enseignement, et la création d'oeuvres originales fondées sur leurs recherches. De là, pas de professeurs à temps partiel, même pour les cours du soir, car "ils ne pourraient enseigner que ce qu'ils ont lu."

La Faculté, on le voit, continue dans la ligne que lui avait tracée M. Esdras Minville quand il en prit la direction en 1950. Nous avons fait ressortir précédemment le caractère révolutionnaire de cette orientation par rapport à la direction que lui avait imprimée son fondateur. La boucle est maintenant bouclée, et l'impérialisme du professorat est complet. Voyons quelles en sont les conséquences.

La première touche le rôle de l'Université. Est-il essentiellement d'enseignement ou de recherche? C'est une question capitale, et qui se charge aujourd'hui de considérations politiques, car on cherche à contourner l'imbroglio des subventions fédérales à l'aide de cette distinction.

Pour notre part, nous pensons que le rôle primordial de l'Université reste l'enseignement. Nous savons que des universités célèbres se sont adjoint d'importants centres de recherches dont les travaux ont été fructueux, mais nous ne sommes pas du tout convaincus que ces recherches doivent nécessairement être faites dans le cadre des universités.

Sans aucun doute, l'enseignement doit-il s'alimenter constamment aux résultats des recherches les plus récentes. Il est évident aussi que des universitaires distingués seront, par la force des choses, associés aux travaux de recherche les plus importants. Enfin, il sera toujours utile de s'assurer de la participation des étudiants aux re-

cherches en cours, particulièrement de celle des candidats à la maîtrise et au doctorat, tant pour la qualité des services que l'on est en droit d'attendre d'eux, que pour la valeur formatrice d'une telle initiation, qui peut même faire partie des exigences académiques. Mais si, pour toutes ces raisons, les universités doivent être en liaison étroite avec les centres de recherche, il n'est pas nécessaire que ceux-ci dépendent des universités, ni même qu'ils soient logés sous le même toit. Au contraire, on conçoit facilement que de grands centres, particulièrement dans certains domaines spécialisés, en soient complètement séparés.

De plus, nous croyons qu'il y a lieu de formuler les réserves les plus graves quant à l'opportunité de faire exercer ces deux fonctions par un même individu, à plus forte raison quand celui-ci est directeur d'un département. Car les directeurs devraient jouir de la plus grande liberté possible dans l'emploi de leur temps, et se consacrer surtout à l'orientation des études.

Ainsi, l'on aura remplacé des professeurs à temps partiel, dont les hautes responsabilités sociales leur permettraient de remédier au faible rayon d'action du professeur dans notre société, pour leur en substituer d'autres qui, sous le couvert d'être des professeurs à plein temps, devront se partager entre l'enseignement, la recherche et la création d'oeuvres originales!

L'enseignement et la recherche doivent faire l'objet de spécialités distinctes, car, au point actuel de la science, il est rare qu'une seule et même personne puisse faire avancer suffisamment une spécialisation même restreinte, pour avoir longtemps quelque matière véritablement originale à enseigner. D'autre part, la découverte, une fois enseignée quitte le domaine de l'original pour devenir routine.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

L a S a u b e g a r d e

Siège Social: Montréal

\$206,000,000 D'ASSURANCES EN VIGUEUR.

On sent bien ici l'utilité d'une institution telle que le Collège de France, mais ce n'est pas là ce que nous propose la Faculté, car elle n'en a absolument pas les moyens. Rappelons-nous Charles Nicolle, accédant à la chaire de médecine expérimentale au Collège de France (chaire détenue précédemment par Claude Bernard), et qui commença par déclarer "qu'un grand savant ne fait jamais, en une année, assez de travaux originaux pour donner vingt-cinq leçons, et qu'il allait donc choisir pour chaque année un grand thème, et qu'il inviterait certaines personnes à traiter ce thème général selon leurs vues, leurs expériences et leur spécialisation ordinaire."

Ainsi, l'on pourra considérer que la vision de Schumpeter sur l'évolution du capitalisme doit faire partie d'un programme d'enseignement en économique, mais de là à prétendre qu'elle doit être donnée en exclusive, ou même monopoliser une partie importante du programme (ce qui arriverait très certainement si Schumpeter était le professeur), il y a une marge. Il sera plus profitable aux étudiants que le professeur soit véritablement professeur, et capable de mettre ses disciples au courant de toutes les découvertes importantes qui se font chaque jour dans le monde.

La deuxième concerne l'objet de cette recherche. Nous comprenons qu'elle visera essentiellement des problèmes régionaux. Une telle politique

nous paraît rétrograde et futile. Rétrograde parce qu'elle s'exécute au moment précis où le Canada français ouvre son esprit à l'univers, ce dont il faut se réjouir, car dans le corps collectif comme chez l'individu, ces crises d'introspection trahissent une carence morbide de la vitalité. Futile, parce que les grandes institutions philanthropiques dont on cherche l'appui ne s'intéressent pas foncièrement aux petits problèmes du Canada français dans leur particularité, mais aux grands problèmes de l'humanité, aux combats sanglants que l'homme livre avec l'Ange, et dans lesquels se joue le destin de l'espèce. Dans une telle perspective, les problèmes du Canada français relèvent du folklore ou du catalogue. Le rôle des Universités n'est pas de fabriquer des Québécois, mais de former des hommes.

En résumé nous croyons que la fonction principale de l'Université reste l'enseignement, et que la Faculté devrait consacrer le meilleur de ses forces à en améliorer la qualité; que les centres de recherche ne doivent pas relever principalement des universités; que les professeurs ne devraient pas être tenus de faire double emploi comme chercheurs; enfin, que l'objet de toute recherche universitaire devrait porter sur des problèmes universels, et non pas sur ceux qui sont particuliers au Canada français.

René Pouliot

BULLETIN  MENSUEL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Place d'Armes, Montréal

Le Canada d'aujourd'hui

I

En ces vingt dernières années et surtout depuis la deuxième guerre mondiale, l'économie canadienne a pris un tel essor qu'elle en a été transformée. Aussi la plupart des ouvrages qui en traitent ne présentent-ils plus qu'un intérêt limité. Quant aux publica-

La campagne de Corée et la
Adaptation de légère régression de 1954 ont
l'Économie divisé en diverses phases l'évo-
lution de l'économie canadienne
depuis la dernière grande guerre. D'abord, de
1947 à 1950, la production nationale s'est orientée
vers l'industrie de transition.

RENSEIGNEMENTS

La BANQUE CANADIENNE NATIONALE publie un bulletin mensuel qui expose brièvement diverses questions d'ordre économique. Les commentaires qu'il contient intéresseront ceux qui désirent se tenir au courant de ces questions, mais qui n'ont pas le loisir de parcourir de nombreux périodiques financiers. Vous pouvez recevoir gratuitement ce bulletin en en faisant la demande à l'un de nos 590 bureaux de la Banque au Canada ou au Bureau-chef, Place d'Armes, Montréal.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE



DÉGUSTATION

Centre Social, 23 octobre 1959





Vins

Ackerman rose d'Anjou
pétillant
Ackerman blanc de blancs
d'Anjou pétillant
Chablis
Château Gruaud Larose
Château Meyney
Châteauneuf du Pape
Corton
Hermitage
Macon Supérieur
Meursault
Moulin à vent
Niersteimer
Pommard
Rudeisheimer
Tervigny
Valpolicello



Fromages

Bleu
Boursault
Brie
Carré de l'est
Cheddar
Emmental
Gouda-Edam
Gruyère
Munster
Normand
Oka
Port-Salut
Reblochon
Roquefort



Sans entrer dans les détails, le programme de recrutement, plus exactement, de regroupement des diplômés autour de leur université devra se compléter afin de donner à l'association tout le prestige nécessaire pour exercer une influence sérieuse au Canada. Pour réussir, il faut que les diplômés rejoignent nos rangs, acceptent de nous faire confiance, quels que soient les griefs qu'ils cultivent au sujet d'incidents qui remontent peut-être à l'époque de leurs études; c'est Tristan Bernard qui a dit déjà que le seul nom qui allait avec ingrat était l'âge.

Le temps est maintenant venu, semble-t-il, pour les Diplômés de prendre place et de se sentir à l'aise au sein de leur Alma Mater. Le temps est également arrivé, pour l'Université de pouvoir compter sur ses anciens: les deux corps devraient avoir acquis assez de maturité pour établir un dialogue facile entre ses membres.

Les dernières années ont obligé notre association à franchir de rudes étapes: il semble en être résulté un décalage entre l'équipe actuelle et le groupe des fondateurs: certaines traditions se sont estompées et peut-être un léger malentendu subsiste-t-il . . .

Afin de combler cette lacune, votre exécutif se propose de renouer des contacts avec le groupe que nous nous plaçons à qualifier de fondateurs: déjà, un premier geste a été posé et seul le manque de temps explique qu'il soit aujourd'hui impossible de vous présenter plus de précisions: soyez assurés, cependant, que nous nous efforcerons de vous tenir au courant, par circulaire ou par la revue, des progrès que votre association fera dans ce sens.

Il est également un autre aspect de cette solidarité que nous espérons compléter: celui de l'aide morale et physique à l'Université qui devrait pouvoir compter davantage sur nous.

Déjà, un des nôtres, nous donne un exemple qui mérite mention: je comprends que tous les anciens ne deviennent pas premier ministre de leur province, mais il n'en reste pas moins digne d'éloges qu'un des premiers soucis de l'Honorable Paul Sauvé soit de venir en aide à son Alma Mater, et ce, dans la mesure des moyens dont il dispose; sans doute ne pouvons-nous pas compter sur les mêmes réserves, mais si chacun voulait bien accepter de constater qu'il doit son succès personnel, dans sa carrière, en grande partie à son Alma Mater, il me semble que nous pourrions combler le vide qui restera entre cette promesse du nécessaire faite par l'honorable premier ministre et le léger surplus nécessaire afin d'assurer à votre université un rayonnement plus intense, résultat d'un certain jeu entre le minimum vital et ce qui, au niveau particulier, s'appelle le luxe.

Si, en effet, nous voulons éviter la socialisation de l'enseignement chez-nous, il devient urgent que nous comprenions l'importance de l'autonomie académique et qu'au besoin, nous sachions payer de notre personne et de notre argent cette nécessaire liberté.

Mais cette autonomie académique n'est pas seulement une question de revenus; elle est avant tout affaire de compétence à tous les paliers de notre vie universitaire; et notre qualité de diplômés nous autorise sûrement à étudier et à reconnaître les carences inévitables dans toutes les institutions, non pas pour le seul plaisir de critiquer, mais bien d'une façon constructive, pour l'avancement et le perfectionnement de notre université; cette remarque, ce désir concerne d'abord notre association, mais il est également vrai pour les janissaires et tout le personnel scientifique et administratif de l'université: si nous devons travailler tellement, aujourd'hui, à effacer des regrets et des griefs chez les anciens, dans bien des cas il faut regretter que la cause soit le fait d'un négligent ou d'un incompetent maladroit autant que bien intentionné, souvent.

L'ancien, comme le carabin, d'ailleurs, devrait toujours se sentir chez lui à l'université: au cours de l'année qui vient, l'exécutif tentera sûrement un effort afin de rendre plus exact ce phénomène qui semble n'avoir pas toujours eu toute la vitalité qu'il aurait dû avoir. Les dégustations de vins tendaient en partie à une telle démonstration; dans la même veine, il convient de mentionner la réception du nouvel an et des graduations. — Nous espérons trouver d'autres formules du même genre.

Il y a aussi cette fierté consciente du diplômé d'appartenir à Montréal; lors de sa visite à l'Université l'honorable Sauvé s'étonnait du prestige reconnu et de la qualité du travail qui se faisait dans les quelques départements qu'il eut le temps de visiter: il serait temps que tous nous sachions acquérir la même sensibilité réceptive à l'endroit de notre Alma mater qui se tient trop souvent dans l'ombre parce qu'il n'est pas normal de se vanter soi-même: c'est une besogne qui nous revient et que nous devrions faire même malgré l'université s'il devenait impossible d'obtenir de qui de droit les renseignements nécessaires.

Voici donc, mesdames et messieurs, une vue d'ensemble des préoccupations du conseil et de l'exécutif des Diplômés. Nous partons à la conquête du monde et espérons qu'à la même date, l'an prochain, au moment de faire le point de nouveau, nous pourrions enregistrer un progrès évident; un fait reste certain: nous devons tous prendre les moyens nécessaires et possibles, dans les milieux où nous évoluons, pour faire de l'Université de Montréal une présence."

Des protestations s'imposaient

September 25th 1959

The Editor,
Maclean's Magazine,
481 University Avenue,
Toronto.

Dear Sir:-

It's all very well to write lively and striking articles, but not at the cost of truth! I am specifically referring to your last article about the University of Montreal, although I keep in mind the general attitude of your publication: you don't seem to mind a few fallacies here and there, if they are going to add zest to what you print. EX: your special issue on French Quebec. On the whole, it was good, but why not check and double-check, before picturing us. To so many, a "Canadien français" is already too much of a strange monster; why make him worse?

ERRATA in Mr. Lefollii's reportage:

- a) He knows darn well that the students of the U of M do NOT have a bar. The authorities, the Government and the students themselves would not allow it. He happened to visit, the day of a sherry party organized to celebrate the end of the year. Besides, such a party is not to be repeated, I am told.
- b) RE: the B.A. grade. The system is the same here as in Laval. As a rule, you get your B.A. from a "college classique", before entering ANY French University. That goes for COLLEGE STANISLAS, which is a (Parisian) French Lycée, in Montreal. MOREOVER, you can obtain a B.A. directly from the U of M, by following a night course, as clerks, civil servants, policemen and others do!
- c) Where do you think a U of M postgraduate studies, to receive a M.A. degree, if not at the arts faculty (Faculté des Lettres)? That "no more than adequate department" (where professors from La Sorbonne give lectures, though) only gives you your M.A. grade after one, two years or more of attendance and ALSO AFTER the presentation of a thesis. (Mine was 157 pages long and would put you to sleep in no time!) This accounts for the fact that if you want a Licence, which is a higher grade, you do not have to write a second thesis. Nevertheless, for a doctorate, you DO have to both, write and publicly sustain your thesis. Clear?
- d) The Carabins do not confine themselves to skiing; they have very nice tennis courts and a strong hockey team that beats McGill.

Truly yours for truth,

Simon L'Anglais, (U of M: Law'39: M.A. '49)
Vice-President of "Les diplômés de l'Université de Montreal
(Alumni Association)



Quand vient l'heure de la détente...
prendre une MOLSON c'est agréable
 La bière de chez nous

Le Secrétariat de la Province Québec

En plus d'être le gardien du Grand Sceau de la Province, d'administrer la Loi des Compagnies, d'émettre des Lettres Patentes, de publier la Gazette Officielle de Québec par l'intermédiaire du Bureau de l'Imprimeur de la Reine, de maintenir le Musée de la Province, le Service du Registraire de la Province, le Service des Archives de la Province, le Service de l'Inventaire des Oeuvres d'Art, la Bibliothèque Saint-Sulpice (à Montréal), et de donner des cours du soir et des cours de solfège,

Le Secrétariat de la Province

s'applique à développer et faire rayonner la culture littéraire, intellectuelle, scientifique et artistique du Québec.

A cette fin, il organise annuellement des concours littéraires et scientifiques, subventionne les grandes maisons d'enseignement, encourage les sociétés littéraires, artistiques et musicales et, pour permettre aux talents en herbe de se révéler dans le domaine des Arts, met à leur disposition deux Ecoles des Beaux-Arts (à Québec et à Montréal), ainsi qu'un Conservatoire de Musique et d'Art dramatique à Montréal, avec section à Québec, autant d'institutions dont l'enseignement est dispensé gratuitement dans la très grande majorité des cas.

Raymond Douville
 sous-ministre

Yves Prévost, c.r.
 ministre

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1959-1960

EXECUTIF :

Président :	M. Roger Bordeleau
1er vice-président :	M. Simon L'Anglais
2e vice-président :	Dr J.R. Boutin
Secrétaire :	M. Roger Lessard
Trésorier :	M. Paul Huot
Prés. ex-officio :	Me F. Eug. Therrien

REPRESENTANTS des Facultés et Ecoles :

CHIRURGIE DENTAIRE :	Dr Raoul-Eug. Lussier Dr J.-Claude Durand
DROIT :	Me Claude Tellier Me Claude-Henri Graton
H.E.C. :	M. Jean Lamothe M. Réal Tardif
ECOLE D'HYGIENE :	Mlle P. Baribeau Mlle Léonette Drolet
LETTRES :	Mlle Simone Gignac Mlle Andrée Francoeur
MEDECINE :	Dr André Leduc Dr Jean Charbonneau
MEDECINE VETERI- NAIRE :	Dr Bernard Roch Dr J.C. Panisset

OPTOMETRIE :

Dr Gérard Gauthier
Dr Bernard Lafortune

PHARMACIE :

Dr E.A. Martin
M. Hervé Labelle

PHILOSOPHIE :

M. Pierre Hogues
M. Jacques Belleau

POLYTECHNIQUE :

M. Edouard Prévost

SCIENCES :

M. André Beaumier
M. Claude Allard

SCIENCES SOCIALES :

M. Robert Coallier
M. J.-Guy Legault

THEOLOGIE :

M. l'abbé R. Charest
M. l'abbé R. Dorris

ARCHITECTURE :

M. Paul Lambert
M. P. Morency

Anciens présidents :

M. Gaston LeBlanc
M. Guy Montpetit

Présidents de L'A.G.E.U.M. :

Dr Geo. Hooper
M. Jean Cournoyer
M. Hubert Reed

Aviseur légal :

Me Chas. L. Gélinas

BIENVENUE AUX BACHELIERS-ES-ARTS!

Désormais, à la suite de la modification de nos règlements, les Bacheliers-ès-arts des collèges ou séminaires affiliés à l'Université de Montréal sont admis comme membres de notre association. Ils auront leurs représentants à notre conseil. Si vous connaissez de ces bacheliers, invitez-les, incitez-les à devenir des nôtres.

Nos effectifs grossiront, notre influence grandira, notre voix portera mieux.

Augmentons la famille. Tout le monde à sa place.

“Comment d'ailleurs pourrait-il en aller autrement”, puisque les tendances à la croissance démographique et au développement économique et social affectent toutes les régions du monde?

Le Bureau international d'Education a mené récemment une enquête sur les professions techniques et scientifiques dans 55 pays. Cette enquête, qui recense les conditions de la formation technique, atteste le besoin toujours croissant de personnel enseignant.

L'expérience fournie par le passé, les orientations actuelles et les possibilités futures, d'après les statistiques et estimations données par ces différents pays, sont analysées dans une étude comparée: *Formation des Cadres Techniques et Scientifiques*, publiée par les soins de l'Unesco et du Bureau International d'Education.

Les réponses aux questionnaires adressés aux Ministères de l'Education ont permis de préciser le nombre de diplômes décernés annuellement, les fonds consacrés à la formation professionnelle par les organismes publics et les efforts effectués pour attirer des candidats dans les carrières techniques et scientifiques.

“La nécessité d'augmenter rapidement les effectifs des cadres techniques et scientifiques, et par conséquent de développer les établissements où ils se forment, est donc universellement ressentie”, estiment les responsables de l'enquête.

personnalités



Le Dr Donatien Marion, de l'hôpital Notre-Dame, gouverneur de l'Université de Montréal, a été nommé “fellow” honoraire du Collège international du Collège international des chirurgiens.

Monsieur Bruno Fortin, de St-Bruno, Chambly, Québec, a été nommé Assistant de l'Administrateur du Collège de médecine générale du Canada et prend charge de ses nouvelles fonctions le premier janvier prochain.

Monsieur J. Emile Maheu, L.S.C., C.A., a été élu président de l'Institut des Comptables Agréés de la Province de Québec.

Le Docteur Jean-Louis Léger vient d'être élu président de l'exécutif du Bureau médical de l'hôpital Notre-Dame.

Monsieur Gérard Parizeau, L.S.C. a été élu membre de la Société Royale du Canada.

HOCKEY INTERUNIVERSITAIRE

Tous les diplômés sont invités à se rendre à l'aréna de l'Université McGill pour y encourager les Carabins — Réservez-leur une soirée.

Mercredi 13 janvier 1960	U. de M.	contre	McGill
Vendredi 15 janvier 1960	Queen's	”	U. de M.
Mercredi 27 janvier 1960	McGill	”	U. de M.
Samedi 30 janvier 1960	Toronto	”	U. de M.
Samedi 13 février 1960	Toronto	”	U. de M.
Mercredi 17 février 1960	McGill	”	U. de M.
Vendredi 19 février 1960	U. de M.	”	McGill
Mercredi 24 février 1960	Laval	”	U. de M.
Vendredi 4 mars 1960	Laval	”	U. de M.